

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2016 - 2021 / N°29

Octroi d'un prêt et d'un don à la Paroisse du Cœur de la Côte, Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud, pour son nouveau presbytère

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Arlette Devaud
 Florence Fries (excusée le 30 avril)
 Jasmine Menamkat
 Dominique Perren (excusée le 30 avril et 14 mai)
 Valérie Schlup (Présidente)

MM. Michel Deruaz
 Christian Joly
 Olivier Paley (rapporteur)
 Thomas Rigolet (excusé le 14 mai)

s'est penchée sur le Préavis municipal susmentionné le 30 avril et 14 mai 2018.

Résumé des travaux de la Commission

Vu que le don de CHF 50'000.- avait déjà été portée au budget et afin de préserver la bonne collaboration avec les communes membres de la Paroisse, la commission s'est ralliée assez rapidement à l'unanimité à la proposition de prêt et à la majorité concernant le don.

La commission propose de préciser le nom du débiteur dans le 1^{er} paragraphe et de modifier le 2^{ème} paragraphe qui mentionnait que le don était déjà porté au budget d'investissement alors qu'il s'agit du budget d'exploitation.

CONCLUSIONS

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande à la majorité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

vu le préavis municipal 2016-2021 / N° 29 du 6 mars 2018, **amendé**

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Accepte d'octroyer à la *Paroisse du Cœur de la Côte – EERV* un prêt de CHF 100'000.-, remboursable sur une durée de 20 ans, sans intérêts, dont les conditions seront confirmées par la signature d'un contrat de prêt en bonne et due forme ;
2. Autorise la Municipalité à verser la somme de CHF 50'000.- au titre de don à la *Paroisse du Cœur de la Côte – EERV*, une somme déjà portée au budget d'*exploitation* 2018 au compte 1010.3659 ;
3. Autorise le financement de ces montants par le biais de la trésorerie ordinaire.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 14 mai 2018

La Présidente

Valérie Schlup

Le Rapporteur

Olivier Paley